

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune d' OLIVET



Nombre de conseillers
en exercice : 11
de présents : 11
de votants : 11

Date de convocation :
24/02/2023

Date d'affichage :
10/03/2023

Le Maire de Olivet certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la Mairie, conformément aux articles 48 et 56 de la Loi du 5 avril 1984.

OBJET :
<b>DCM N° 2023-08 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022 BUDGET COMMUNE</b>

*Séance du 6 mars 2023*

*L'an deux mil vingt trois, le six mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORAND Éric, Maire.*

*Présents : MORAND Eric, PIQUET Sarah, LORICHON Michel, ROGER Jean, BARDOLS Frédéric, CHABIRON-LAGADEC Stéphanie, MUREZ Stéphane, VEZY Sandrine, GAUDIN Patrice, BRETON Antoine, LIGER Sylvie*

*Absent(s) excusé(s) :*

*Madame VEZY Sandrine a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.*

**CONSIDERANT QUE** le compte administratif 2022 voté préalablement par le Conseil Municipal fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 247 523.73 €
- Un déficit d'investissement de 57 519.01 €

Le Conseil Municipal, après délibération, **VOTE à l'unanimité** l'affectation du résultat comme suit :

**1) Détermination du résultat de fonctionnement 2022 à affecter :**

Excédent antérieur reporté : 201 399.59 €

Résultat de l'exercice : 46 124.14 €

**Résultat de fonctionnement à affecter : 247 523.73 €**

**2) Affectation du résultat de fonctionnement**

Le résultat de fonctionnement obtenu ci-dessus, soit 247 523.73 €, est affecté de la manière suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2022 : 57 519.01€

**Montant affecté au compte 1068 : 57 519.01 €**

**Montant affecté au compte 002 : 190 004.72 €**

Fait et délibéré : les jour mois et an sus dits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Éric MORAND

